

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 29

Artikel: La crémation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ah ! il est bien mince, le budget personnel de Boudier.

C'est qu'aussi Boudier n'est pas seul au monde : il a une femme et une jeune fille, deux êtres charmants qui complètent son bonheur si largement ébauché par ses livres. Sa femme, ménagère économique, sait compter. Si Boudier à ses livres, elle aussi à le sien, un seul, rien que des chiffres. Elle y trouve les éléments de ce petit discours : « Mon ami, tes appointements sont de tant ; le loyer, la nourriture, l'habillement, l'instruction de Jeanne et les divers coûtent tant ; c'est écrit, regarde ; il reste... Tu vois ce qui reste ? Tu dois donc être bien content que je te donne cinq francs par semaine pour tes livres. »

En effet, Boudier est bien content. Mais parfois, en recevant sa pièce de cent sous, il cligne sournoisement de l'œil, se disant à lui-même : « Attends un peu que je te monte une bibliothèque avec un pareil crédit ! » C'est que Boudier a des occasions d'exécuter, à son ministère, des travaux supplémentaires pour lesquels il touche de bonnes petites gratifications. Et Mme Boudier a beau être une fine mouche, comme elle n'a pas de moyens de contrôle sur ces recettes extraordinaires, son gredin de mari ne manque pas de prélever une sorte de dime sur ces fonds de hasard.

Nous avons dit que Boudier possédait le bonheur parfait. C'est une erreur. Il est parfois la victime de cuisants remords. Tout en se blindant le cœur de cet égoïsme qu'on appelle une manie, il n'a pu en condamner l'entrée à l'amour paternel. Il aime donc passionnément sa fillette Jeanne. C'est une charmante créature de seize ans, dont la mine éveillée et rieuse contraste singulièrement avec les sévérités et les refrognements des tas de bouquins qui tapissent toutes les murailles de l'appartement.

Elle est terrible, cette Jeanne, comme tous les enfants qui ont l'esprit et le cœur sur la main.

— Papa, demande-t-elle souvent à Boudier, pourquoi ne nous conduis-tu jamais à la promenade, maman et moi ? Toutes mes amies, les dimanches et fêtes, vont ici ou là, dans les musées ou à la campagne, avec leurs pères, et toi tu te sauves toujours sur les quais. On dirait que tu n'es heureux que loin de nous.

Mme Boudier appuie toujours d'un sourire approuve ces semences absolument justifiées.

Boudier baisse alors la tête, balbutie quelque sorte excuse ou fait des promesses, et finit par battre honteusement en retraite dans son cabinet. Les remords l'y poursuivent et ne veulent bien le lâcher que lorsqu'il s'est juré de consacrer tout entier le premier dimanche à sa femme et à sa fille.

Mais on n'ajoute plus foi aux serments de Boudier et on a raison. Il n'en a pas encore tenu un seul.

Pauvre chère fillette ! elle a si bon cœur, qu'elle rit de ces trahisons, et lorsque, le soir, son père revient, assez penaude de son inqualifiable lâcheté, elle l'accable de caresses, pour qu'il ne croie pas un instant à sa rancune.

— Je suis un monstre ! dit alors Boudier en s'accusant tout haut.

— Va, ne te repens pas, petit père, dit sa

Jeanette, en lui sautant au cou, nous avons bien employé notre après-midi : nous t'avons raccommodé quatre paires de chaussettes.

Pour le coup, Boudier n'y résiste pas ; il ne rit plus, il verse une larme d'attendrissement et recommence ses serments.

Par exemple, il faut le dire, ils sont accueillis par des éclats de rire.

C'est avec cette incrédulité railleuse que fut reçu, certain jour, un serment d'une autre espèce.

Ce jour-là, Boudier portait sur sa physionomie ce clair épanouissement qui était chez lui l'indice d'une bonne situation financière. Il avait touché, à son ministère, une indemnité, et il venait d'en donner ce qu'il avait bien voulu à Mme Boudier.

On était au commencement de novembre.

— La fête des demoiselles approche, dit-il en provoquant sa fille. Qu'est-ce que Jeanette désire que je lui achète pour la Sainte-Catherine ?...

Ce fut un coup de foudre. Jeanne ouvrait de grands yeux ; sa mère plus sceptique encore, haussait les épaules.

— Je jure... continuait Boudier.

— Ne jure rien ! s'écrièrent ensemble la mère et la fille, en posant vivement leurs mains sur la bouche du brave homme.

Et pourtant Boudier était sincère. Il insista donc auprès de sa fille, pour qu'elle se prononçât sur le genre de cadeau qui lui serait agréable.

Jeanette ne pouvait plus sans inconvenance douter plus longtemps de la bonne foi de son père.

— Ce que je voudrais, répondit-elle avec l'hésitation d'une ambitieuse qui va demander l'impossible, ce que je voudrais... non, c'est trop...

— Va toujours, ma chérie, on verra.

Et Boudier clignait de l'œil ! oh ! le scélérat !

— Eh bien ! soupira Jeanne avec effort, je voudrais une robe de soie, pour faire nos visites du nouvel-an.

— Et ça coûte... ?

— Mon Dieu, il en est de tout prix. Moi, je me contenterai d'une soie mince ; et puis je ne suis pas grande, ni forte. Dix mètres à cinq francs, ça suffirait. Je ne parle pas de la façon ; nous nous en chargerions, maman et moi.

— Donc, ça fait cinquante francs ?

— Hélas !

— Je ne dis pas non.

Boudier avait la contenance calme d'un homme rassuré. Le virement de fonds qu'il avait commis un instant auparavant s'élevait justement à la somme fabuleuse de cinquante francs. Mme Boudier qui ne pouvait admettre que son mari fût en mesure de réaliser ce qu'il avançait, croyait à une mystification. L'idée ne lui venait pas qu'il eût jamais l'audace de lui rendre un compte infidèle de ses recettes. Elle plaignait sa fillette, qui avait peut-être la naïveté d'espérer.

(A suivre.)

La luteneint et le calonier.

Quand on vao férè djasà lè dzeins, faut ètré prao mālin po poâi lão rivâ lè

clious, quiet que diéssont ; sein quiet sè faut contentâ dè sè férè remotsi, et soveint dè sè férè fotrè dè sè.

Lâi avâi ào camp dè Bire on officier d'artilleri qu'avâi po monture on galé tsévau arabe que tracivè coumeint l'ôtre. Stu officier étai pi què la gratta po clliâo pourro z'artilleu et lè fasâi martsî à la badietta que ma fâi lo portavont pas dein lão tieu. Lè sordâ respectont et àmont gaillâ lè z'officiers que sont capablio et justo, tant sévéro que s'eyont ; mà po clliâo que lè tarabustont et que lè traitont coumeint dâi tsins, l'est on autre afférè ; sè font crotsi, et lè sordâ sè font pas fauta d'ein derè pì què peindrè et dè le z'eimbétâ quand lo pâovont férè.

A cé mémo camp dè Bire, lâi avâi on calonier qu'avâi onna tapetta dâo diablio et qu'amusâvè destra sè camerâdo, kâ l'ein avâi adé onna risiblia à derè.

On dzo, tandi lo répou, l'officier qu'avâi lo tsévau arabe et qu'étai dè bouna cê dzo quie, fâ dinsè, ào calonier :

— Ditès no z'ein vâi onna bouna !

— Oh, n'ouzo pas, mon luteneint, kâ se la dio vo porriâ vo fatsi.

— Nefâ, repond l'officier ; ditès pi.

— Eh bin, lâi fâ lo calonier, sédè-vo la differeince que lâi a eintrè lo dézai dâo Sahara et lo camp dè Bire ?

L'officier coudi bin dere cosse et cein mà ne trovâvè pas la bouna reponse, et à la fin, lâi dit : ye baillo lè clliâ.

— Eh bin, lâi fâ lo calonier, c'est que dein lo dézai dâo Sahara, l'Arabe montè su lo chameau, tandi qu'âo camp dè Birè, c'est lo chameau que montè su l'Arabe...

L'arâi fallu ourè lè recaffâiès dè tota la compagni. L'officier fe bin état dè rirè assebin, mà rizâi dzauno, et po férè botsi clliâo z'epouffâiès, l'a étâ d'obedzi dè coumandâ : « Garde-à-vous ! »

La crémation. — Cette question, si souvent controversée, dit un journal français, est toujours à l'ordre du jour. La crémation répugne à nos mœurs, car, en dépit d'une propagande active et des facilités nombreuses accordées par le Conseil municipal de Paris, le crématoire du Père-Lachaise n'a reçu, du 31 août 1889 au 1^{er} janvier 1890, que 35 corps apportés par leurs familles.

La crémation, il est vrai, a un côté fort triste. L'appareil du Père-Lachaise, bien qu'alimenté par l'oxyde de carbone, exige une grande heure pour accomplir sa besogne.

On se rappelle ce savant anglais, proposant « de distiller les corps jusqu'à réduction en cendres, et d'en retirer ainsi du gaz d'éclairage, sauf à avoir des appareils de lavage assez puissants. » Dès lors, le célèbre Thomson n'a cessé de prôner la crémation au point de vue industriel ; il trouve insensé de perdre chaque année les 200,000 livres d'excel-

lent engrais que pourrait fournir la population de Londres, alors que l'Angleterre est obligée de tirer de l'étranger 800,000 livres d'os.

Hélas, les doctrines utilitaires tendent chaque jour à remplacer la morale dite de sentiment; et rien ne dit que nos enfants ne trouveraient pas un jour tout naturel de faire commerce de nos cendres pour lutter contre la concurrence étrangère. Après avoir hésité devant cette profanation, ils arriveraient peut-être à la considérer comme un grand acte de patriotisme.

Mieux vaut donc ne pas les exposer à cette tentation et conserver les cimetières.

Recettes.

Conseil pratique. — En Hongrie, où les cerises sont renommées, on les sert en entremets d'une façon tout à fait originale.

Prenez des cerises un peu fermes, passez-les dans du blanc d'œuf cru, laissez-les sécher pour qu'elles soient comme glacées; vous les jetez ensuite dans la friture bouillante. Faites égoutter dans une serviette chaude, roulez dans le sucre en poudre et servez avec une petite sauce au kirsch.

Pour laver les étoffes coton et laine :

Faites bouillir de l'eau de son; passez le son quand l'eau a bien bouilli, mettez un bon morceau de savon dans votre eau et lavez-y l'étoffe.

Rincez-la ensuite dans de l'eau coupée d'un peu de vinaigre et mettez-la au bleu.

Laissez-la égoutter sans la tordre et repassez-la avec des fers bien chauds.

On lave également à l'eau de son les foulards et les mouchoirs de batiste à vignette de couleur.

Aux amateurs de pêche. — Voici une recette qui convient presque à tous les poissons, à la carpe surtout et aux gardons. — Prenez une pomme de terre cuite dans un jus gras, mélangez-la bien avec de la mie de pain frais, ajoutez-y un demi-verre à liqueur d'anis, pétrissez bien tout cela; tous les poissons y mordront, si vous en faites de petites boulettes en forme d'olives avec lesquelles vous cachez entièrement votre hameçon, qui doit être plus ou moins gros, selon que vous voulez prendre des carpes ou des poissons blancs plus petits.

Un de nos lecteurs nous indique une manière agréable et facile de fumer la pipe en compagnie des dames, sans les incommoder. Il s'agit tout simplement d'une pipe en terre de cinq centimes et d'un verre d'eau de savon bien grasse, et opérer comme suit :

Respirer d'abord une bouffée de fumée, puis plonger l'extrémité de la pipe dans l'eau de savon, de manière à en retirer une bulle, dans laquelle va se loger la fumée contenue dans la bouche, secouer légèrement la pipe par un petit mouvement de bas en haut, et, la bulle

se détachant, emporte avec elle un petit nuage blanc, qui ne tarde pas à sortir de sa prison.

Si on a soin de faire passer successivement tous ces petits ballons par la fenêtre, on peut se livrer à la passion du tabac sans inconveniient pour son entourage.

Les peintres français. — La France compte actuellement 22,357 peintres, disséminés sur toute l'étendue du territoire, ce qui fait une proportion de 260 peintres par département.

Il n'est pas de pays au monde qui puisse mettre en ligne un pareil effectif.

On a également calculé que la superficie des toiles couvertes chaque année par ces peintres représentait une étendue de 15 kilomètres carrés, se divisant ainsi :

Paysages.	2 kil. 300
Portraits.	1 » 200
Scènes militaires . . .	3 » 900
Scènes d'intérieur. . .	1 » —
Peinture décorative . .	2 » 100
Peinture antique . . .	3 » 500
Peintures diverses . .	1 » —

Il ne nous est pas dit pour quelle proportion les croûtes figurent dans cette énorme quantité de peintures.

Récréations et jeux d'esprit. — Réponse à la question de samedi : Pour arranger la croix formée de 7 jetons de manière qu'il y en ait 4 dans chaque bande, il suffit de porter le jeton d'en bas sur celui qui forme le centre des branches de la croix. Réponses justes : MM. Henri Fallet, St-Imier; — Muza, cafetier, Genève; — Cosandier, Chaux-de-Fonds. — La prime est échue à M. Fallet.

Métagramme.

De cinq lettres changez la première cinq fois
Et ma conjonction devient à votre choix
Un dessert de Normandie,
Un fleuve de Picardie,
Un produit du Sénégal;
Enfin, selon Boileau, le plus sot animal.

Avis. — Il n'est tenu compte que des réponses envoyées par des abonnés. — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi soir.

Toutes les primes en retard seront expédiées aujourd'hui.

Boutades.

Deux messieurs sont assis sur un canapé et appuient leurs têtes sur le dossier. La maîtresse de la maison, qui craint pour son meuble, leur dit vivement :

— Je vous en prie, messieurs, ne vous appuyez pas sur l'étoffe ; il n'y a pas de housse.

— Oh ! soyez sans inquiétude, madame, dit le premier, je ne mets jamais de pommade.

— Et moi, dit l'autre, qui est chauve comme un genou, je ne mets jamais de cheveux.

Pique-assiette :

— Tu dines souvent chez Dupont ?
— Sept fois par semaine... en moyenne !

Mot de gentilhomme gascon :

— Ma noblesse à moi est claire comme le jour... elle se perd dans la nuit des temps !

L'amour est un oiseau capricieux qui ne chante qu'à son heure et ne fait son nid que sur un arbre de son choix.

THEURIET.

Un prix de faveur. — Un amateur entre chez un marchand de tableaux et demande le prix d'une toile qui a l'air de lui plaire.

— C'est cent francs, répondit le marchand.

L'amateur examine de plus près le tableau et dit : « Je vous en donne six cents. »

Le marchand, qui s'aperçoit que son visiteur a compris sept cents francs, le laisse dans cette erreur et lui répond d'un air aimable :

— Eh bien, puisque c'est vous, Monsieur, je vous le céderai à six cents.

Et le marché fut conclu.

Parmi les nombreuses demandes de secours adressées journallement au président de la République française, les unes s'appuient sur d'anciens services rendus à l'Etat, les autres se bornent à faire appel à la pitié de M. Carnot sur quelque infortune.

Mais il est des gens à l'imagination plus fertile. Un compatriote du président s'est trouvé un titre original à sa générosité, et le secrétaire préposé, à l'Elysée, au dépouillement des requêtes de cette nature, n'a pas été médiocrement surpris de voir figurer sur l'une d'elles aux états de services du postulant, la mention suivante :

« Un jour d'orage, à Nolay (Côte-d'Or), le soussigné a prêté son parapluie à madame Carnot. »

On dit même que cette demande avait reçu l'apostille d'un ancien ministre des affaires étrangères.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encasement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25. — Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.